

Déclaration CFDT / CGC/CFTC sur accord Mixité

Nous ne signerons pas l'accord mixité négocié en 2015.

Et pourtant nous reconnaissons à l'entreprise de vouloir avancer sur bon nombre de points de cet accord :

- Le taux de féminisation avec des objectifs chiffrés ambitieux
- L'amélioration de l'ergonomie des postes agents
- L'implication de l'entreprise contre les violences familiales
- Les facilités accordées aux salariés pour la maternité (pour les hommes et pour les femmes)
- La prise en compte du don de jours pour enfant malade.

Et sans doute pleins d'autres points en particulier sur l'implication de Michelin auprès de Pôle emploi des grandes écoles des universités pour attirer des talents féminins dans l'industrie.

Nous saluons aussi tout le travail réalisé durant la période de trois ans pour l'application de l'accord précédent et en particulier sur la diversité.

Mais aujourd'hui nous pensons ne pas être arrivés au bout de la négociation de ce nouvel accord.

Le point central de celui-ci est et doit rester l'égalité professionnelle homme femme. Or dans l'accord tel que proposé nous ne sommes pas satisfaits :

- Aucun élément ou indicateur pour vérifier l'égalité des salaires, uniquement de bonnes intentions et la parole de l'entreprise.
- Pas d'éléments probants pour assurer la gestion de carrière des femmes dans l'entreprise à l'identique de celle des hommes à tous les niveaux même si l'entreprise veut briser (plutôt d'ailleurs fissurer) le plafond de verre pour les cadres groupes.

Les Organisations Syndicales vous avaient demandé de faire appel à un expert externe pour nous aider dans l'approche de la politique d'égalité professionnelle homme/femme que vous avez refusé.

Nous notons votre dernière proposition dans la lettre d'engagement qui pourrait constituer une légère avancée.

Face à ces éléments, nous sommes prêts à réengager une négociation dès le tout début 2016, puisque une prorogation demandée de l'accord précédent n'a pas été possible et que la précipitation n'est pas une technique acceptable dans une négociation pour une entreprise qui prône le dialogue social, pour enfin arriver à un accord satisfaisant pour toutes les parties très rapidement.